21-25

Memoria

Sobre el metodo en los trabajos de Administracion.

Pr. Andres Juan de la Rocque.

FACULTAD DE TEOLOGIA GRANADA

Esta memoria es de el 29. de Abr. de 1798.: La nota 3ª señalada * * y pegada con esta, es à mys ojos, (dice el Autor) mas precisa q.e la misma memoria, y su ftia. de 6 de Dic.e sig.te: se escribe con valor, q.do se escribe por indin.on ò debocion. ¿Que agradecim.to le tendria vn enfermo al medico q.e lo dejase morir, por no decirle q.e estàbamalo?

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA

S. Lor.z 8 Dic.e 1798

D.n Andres Juan dela Rocque

Incluye a V.E con vna esquela de despedida, sin haber sido despachado, vna mem.a de g.le pidio cierto sugeto, y cree el deber ocupar vn lugar preferte en la atn de V.E. en las circunst.s pres.tes de Esp.a y dem.s Gob.nos antig.es de Europa, ofreciendo este trabajo como ef.to de su agradecim.to ala nacion. y a V.E.

Sobre el orden en los trabajos de administr.on

El orden tiene dos objetos: el uno, la perfeccion del trabajo; el otro, la economia de el tiempo, sin quitar cosa alg.a al trabajo, de la perfeccion q.e debe tener.

Cada parte de administr.on tiene distintos objetos, y sus p.r menores respectivos; de consig.te cada parte exije vn orden difer.te, y

lo g.l en una es practicable, no
lo es en otra. Se necesita un gran
concurso de objetos, y detalles
p.a poder determinar con acierto
el orden q.e les combiene. No se
puede, pues, hablar del orden en
g.l sino de un modo g.l. Sin embargo
se le tomará en su mas extensa
acepcion, con el fin de no omitir
cosa alg.a de lo q.e sea posible decir
acerca de el, en general.

El fin, y objeto de toda admi-
nistracion publica es de contri-
buir q.e su parte, hasta donde
pueda, à la felicidad publica.
Dos modos de trabajos p.a
conseguir dhá. idea, q.e se ejecutan
diferentem.te segun la g.l se propoga
á dhõ. fin, ó g.l se haya olbidado.

Prim.a clase.
de trabajo.. } Las mejoras.

nada hay perf.to en los Gobiernos
humanos, ni puede haberlo. De
aqui resulta g.l nada tienen de
estable p.r su naturaleza. Ya,
es el tpo. g.l los altera; ya es el
progreso de los conocim.tos g.l pide
mejoras en ciertas partes, g.l eran
buenas p.a tiempos en g.l reinaba
mas ignorancia; p.o si no se

pone at.or en reformar las partes
en q.e llega el Gob.no a padecer, entonces es q.e se le ve prá.te infaliblem.te
vacilar
y aun alg.s veces tamb.n disolberse.

Sin embargo es peligroso el desar
empreender ig.l clase de trabajos
á unos hombres q.e no fuesen verda
deram.te habiles p.a ellos. Estos no
se hicieron sino p.a el grande ad-
ministrador; y cada ramo de ad-
ministr.on exigiria, talvez, q.e todos
los años se le diese un hombre
de tal especie. Por grande admi-
nistrador, se entiende, no un
promovedor de novedades, q.e nada
sabe hacer, si todo no lo muda,
y transtorna, pero sí, un hombre
q.e forma conceptos sabios, y prud.tes
unidos á una grande practica, y
a un extenso conozim.to asi de
el pais, como de sus habitantes,
p.a no exceder de aquello q.e exije
el estado de las cosas, y no querer
levantar un edificio, p.a el qual
prebeyese q.e le habian de faltar los
materiales necesarios. Sin estas
calidades el Administr.or q.e quiere
reformar, nada reforma, al contr.o
transtorna. La Francia fue
conducida a una junta de Nota-
bles, y seguidam.te a una convocac.n
de los Estados q.e p.r unos Ministros

q.e creĥan reformar, quando
transtornaban.

Sin embargo, q.do un Imperio
tiene la felicidad de ver a la
cabeza de sus departam.tos a los
hombres, q.e el cielo ha hecho nacer
p.a perfeccionar el regimen de el
Gob.no sin tocar a sus cimientos,
aun todabia se puede tener
vn sentimiento, y es q.e estos
hombres se doblan con el peso
de los detalles, ó menudencias.
Les falta el tpo. p.a madurar,
y rectificar p.r si mismos los
reglam.tos de mejoras q.e existen
las circunstancias, tratando de
igualm.te. E este tiempo q.e no
tienen los empleados, pagad.
p.r el Gob.no p.a el trabajo de
sus oficinas. se hallan
en ellas abrumad.s de los
mismos pormenores; y el
trabajo corr.te de el dia, q.e no
admite interrupcion, se retar-
daria p. los extraordin.os citados,
si se tratase de exigirlos de
ellos. De aqui se sigue q.e en
esta situacion, suceda, sin duda,
frequentem.te q.e aunque el Adm.or
vé, y toca la necesidad de los

mejoras, no las emprehenda, y
p.e le faltan manos.

Sin embargo, es cierto que
con tal q.e se quiera, se hallan
spre. los arvitrios p.a proceder.
La fuerza de el hombre estriva
en la energia de su voluntad. Ella
le facilitaria cien brazos, si los
llega à necesitar; y de todos los
Ministros, cuios nombres no se
pronuncian sin respecto, talvez
no habrà vno solo, cuio exemplo
no confirme esta verdad. Elijan
a vnos hombres tan instruidos
como ejercitados, y les ordenen
les presenten tales, y tales proyectos
de reglam.to de q.e les submistran
el texto, y cuia censura ò juicio
se reserven en si, p.a poner lo à
vn lado h.ta q.e hallen el extracto
de lo q.e llene sus ideas. Digo,
les ordenan: El amor de el bien
publico en el Ministro, q.e prive
su expresion, es una autoridad
q.e hace q.e halle en los hombres
mucho mejor q.e su obediencia, y q.e
algo
les presenten su adhesion, y
voluntad.

De contado: el crit.o habil.
no se engaña sobre el merito.
Elije hombres habiles: hace feliz
à su patria, y camina à la in-
mortalidad con el trabajo mismo:

Nota 1.a

Dhos. trabajos no se pagaban;
p.o los à q.nes se confiaban eran
ascendidos mas prontam.te en
las carreras q.e habian empre-
endido.

en los mismos terminos q.e vn arquitecto desea p.r mem.a de su gloria los edificios, cuios planos dió, y p.a los quales elijió los albañiles, y carpinteros. Yo he conocido alg.o de estos albañiles q.e me decian q.e les habia sucedi-:do tener q.e rehazer de to a 12 veces el mismo proyecto de ley. Oian q.e el Min.o les decia: Si, está bien hecho, p.o eso no bale nada. No es ese el punto de vista bajo el qual el tal objeto debe presentarse. ¿Qual es, pues,? Yo no lo sé: q.e lo hayais hallado, lo reconviene.*

Este pensam.to q.e se llama el tacto es una de las calidades mas esenciales en un ministro: Ella impide q.e salga cosa alg.a mediana de su departamento. El hombre empleado en puesto eminente se le juzga en su fuerza p.r la solidez, y la combenª de los motibos de sus actos publicos.

** .

Segunda clase de Trabajos
La conducta mecanica de un Departamento.

Esta parte es en la admin.f-:tracion lo q.e la maniobra de un nabio q.e en la accion

* Nota 2.a

Esta mem.a me fué pedida el 23 Abr.l ult.o por d.n Portillo con q.n hablaba Yo acerca de este objeto. Le observé, q.e no conociendo Yo las ofrenas, ni la distribucion del trabajo, nada podria Yo hacer q.e fuese en ellas practicable, á q.e me respondió. Trabaje Vm. sin.e: q.e algo hallaremos de q.e aprovecharnos utilmente.

** Nota 3.a

Esta 1.a p.te hubiera podido mirar-:se como completa hace 10 años; p.r en el dia q.e los Lob.nos mas antig.s de la Europa parecen estar ame-:nazados de un trastorno g.l seria aqui neces.o vn capitulo de una utilidad mui sup.r á este, en q.e solo se habla de vn modo gen.l de las mejoras periodicas, q.e los

Gob.nos suelen necesitar dho. cap.l tan esencial giraria sobre los md.s de prebenir las rebolucionesq enlos antiguos Gob.nos dla Europa. Pero seria temeridad tocar tal asunto

El Ex.mo Sr. Gral Sarea parece caer, el g.l pone la mano ps. sobstenerla queda muerto.

Otro capit.o infinitam.te util, y g.l pediria vna grande extens.n de miras, seria, sobre los medios de formar vn credito publico

incontrastable, y correo sin el qual jamas se puede hacer la guerra, p.r g.l cada año de grra. questa sobre poco mas, ó menos dos años delas rentas del tpo. de paz. ¿Pero q.e seria el q.e emprehendiese este mismo capitulo! Es materia sobre q.e hay mucho q.e prebeer, y en la q.l nada se ha hecho, q.e no se ha previsto todo lo q.e hay q.e prever.

Vn estrang.o no debe encargarse de dho. dos capitulos, q.e dos razones: la.a p.r q.e no puede preeer un conocim.to sufic.te de el paiz: la. 2.a q.e la imbidia miserable, de q.e no se veria libre vn nacional, seria funesta al. Christobal Colon fue arrastrado en las carzeles del paiz, a q.n habia servido.

Hemos llegado a vna general de una esquadra. Feliz, pues, la patria q.e tiene à vn buen maniobrista G.l administrador. Si este reforma poco, à lo menos se consigue con el la ventaja que no desaparezcan q.e introduzcan nuebos abusos. Mas es mui comun el ver a la cabeza de las administraciones a unos hombres q.e ni aun son buenos maniobristas. Esta clase de trabajo es toda de practica, y p.a hablar de ella es necesario ponerse à la vista unos ejemplos à q.e poder hacer la aplicacion correspondiente.

Suponganos, pues vn min.o q.e cada dia del año reciba de 80 à 100 memoriales, como le venia en Francia desde 1790. à causa del transtorno de todo lo q.e alli existia, y de los esfuerzos q.e la Republica hacia p.a conseguir una estabilidad. Le hubiera faltado el tpo. al ministro asi p.a recibir dhos. memor.s el mismo, como para leerlos, sin embargo de q.e en dha. epoca todas las administraciones estaban zelosas de satisfacer al publico con su expedito

época, en g.l p.r desgracia todo amin-
-cia q.e los Príncipes necesitaran
de estar mas instruidos q.e lo q.e
han llegado a serlo sus pueblos.

La ciencia delos Reyes, y principes
no es absolutam.te la q.e se enseña
al resto de los hombres, todas las
cosas, sin cuio conozim.to se puede
sobre vn trono ser grande, y
admirar al Vniverso, todas las cosas
cuio muy perfecto conocimiento
no puede formarse sino vn Acade-
=mico.

Si la suerte me hubiese hecho
el Instituidor de vn principe, la
siencia q.e yo hubiera tenido a
hacerle familiar, es seguram.te la
q.e infaliblem.te hace grande, al hom
-bre, en este puesto elebado, y estri.
=mable en su cond.on mas baja q.e
en este se halle p.r instinto lo q.e
necesita de esta siencia, q.e en el
tpo. pres.te no es enseñada q.e nadie
p.a conseguir, pues, dho. fin, nada
me hubiera parecido mejor que
el ponerle p.r pregtas y respstas en un
extracto infinitam.te reducido, y
capaz de retenerse p.r la memoria
mas debil, la obra q.e Ciceron,
entonc.s uno delos Reyes de la
tierra, p.a los Consules mandaban
al mundo entero, habia hecho
p.a instr.n de su hijo. Es su
tratado de los Deberes, en los
quales los mercader. delatin

despacho. Se necesitaba de
vn metodo de trabajo q.e con.
=tentase al Publico, y dejase
al Ministro el tpo. q.e le
pedia el despacho oportuno
de los mismos negocios. Se
procedia en los terminos
siguientes.

1.o Todos los Ministros
estaban alojados de cuenta del
Estado, y tenian sus secretaria
y ofizinas dentro de sus casas.
Esto trahia vna grande eco-
=nomia p.a el empleo del tpo.
Este es tan precioso q.e es
debido comprarlo, q.o se pueda
a precio de dinero. Estas casas
eran bastante capazes p.a
q.e todos los 1.os ofic.s y Jefes de
ofizina tubiese cada vno
su gabinete afin de poder
trabajar con recojimiento.
El Secret.o y Vice-Secret.o de
confianza tenian ademas
su habit.on en dho. cast.o

2.o El Secr.o de confianza
hacia todas las noches el
extracto de los memor. recib.s
durante el dia, y los inscribia
a la seguida uno de otro
sobre un pliego, o dos de papel
mayor. Cada extracto se
comprehendia en dos renglon.

no ben sino latin. En esta obra es q.e Fr. Ag.n cap.o 4.o lib. 3.o de sus confesiones declara q.e aprendio el amor à la virtud, y de donde vn principe con maior razon puede sacar con confianza la sienzia de gobernarse à si mismo y à sus pueblos. Los antiguos tenian vna opinion, q.e se ha perdido en nros. dias, y en ella aparece q.e las virtudes se enseñan como la musica, la pintura, y todas las artes p.r el estudio, y la practica. Mi admiracion es q.e Fenelon, y Montausier, todos dos de una alta capacidad, todos dos encargados en gefe de la educacion de vn principe, no hayan pensado en hacer dho. extracto. Ellos hubieran querido q.e su discipulo lo supiese à un mesmo q.e no prosehia su theologia vn doctor de Sorbona. Todo tiene sus reglas y nada se hace bien sino lo q.e se ha aprehendido à hacer.

y q.do mas, en seis. Quando los memor.s contenian p.r menores importantes, y demasiado largos p.a ser extractados, los subrayaba en los mismos memoriales, y ponia à contin.on de el extracto estas palabras: ver el memor.

3.o Al marjen de los extractos ponia lo q.e las oficinas tenian q.e hacer sobre cada memor, q.do su objeto era de naturaleza à seguir los tramites ordinarios; sino, desaba el marjen en blanco p.a escribir, bajo de la dictad.a de el Ministro, el destino q.e se daria al Memorial.

4.o El Ministro al levantarse y mientras q.e se vestia, ó que se entretenia en otras mil cosas indiferentes, se hacia leer en extracto su correo de la vispera, aprobaba, desaprobaba y reformaba las marjinar.s ya puestas en el secret.o y dictaba las q.e habian quedado pendientes.

5.o A medida q.e un artic.o de los del marjen del extracto de un memor. estaba cumplido, él ofic.o ponia à contin.on la letra F. para indicar q.e la cosa estaba hecha.

6º. Dentro de las 24 horas de la presentª de los memoriales, los pretendtes reciban el acusa=miento del recibo de sus peticiones: Estas consistiran en unas cartas impresas, sobre las quales no habia otra cosa q. hacer sino llenar los nombres de los solici=tantes, el numº. del registro de peticiones, su objeto, y el nombre del departamto. de donde probenian. El Ministro firmaba estas acusasiones de recibos, al tpo. de almorzar, ó de dar audiencias pribadas á las personas q. tenian por conbeniente, y de oir la lectura de el extracto de su correo. Por este medio instruidos los Pretendtes de sus solicitudes habian pasado por la vista del Ministro, y que se estaban examinando, no estaban ya en el caso de importunarlo para saberlo. Con dhos. documentos iban á las oficinas respvas á verificar donde se hallaban sus peticiones; si veian que dormian, escribian sus quejas al Ministro, las quales se extractaban en su resp.vo correo. El Ministro hacia poner al b

marsen Anotese su recibo
y digasemes mañana la
causa de la dilacion.

7º Cada extracto de peticion se transcribia sobre un gran libro de registro con columnas cuio ancho era proporcionado à la extension de los objetos q.e debian alli inscribirse. Una prim.a columna era p.a las fhas. de las peticiones: la 2.a p.a el num.o del registro: la 3.a q.a el nombre del Solicitante, y del extracto de su instancia: la 4.a p.a la transcripcion de lo puesto al marsen: enfin la 5.a p.a la decision en extracto, q.do el negocio estaba terminado.

8º Habia en las ofizinas unas cajas de carton, cuias dimensiones en largo, y ancho, fueron del maior pliego de papel doblado en dos. Dhas. cajas estaban rotuladas asi: —

Año de 179.... Departam.to ....
N.o .... h.ta el N.o .... Carta .....

Estas cajas estaban puestas sobre unas tablas de tal modo q.e una ojeada bastaba p.a hallar la q.e se necesitaba.

9º Todos los docum.tos de un mismo asunto se metian dentro de un pliego grande de papel, q.e llamaban camisa. Estaba rotulado sobre la carpeta ó la casa el año, el dia, el negº, departam.to de... Nº... Carta presentada Fº... Esta camisa recordaba el carton en q.e debian estar y hallarse el memor.l y los documentos.

10. Enfin habia en la oficina vn Indice g.l alfabetico p.r cada año. Desde luego contenia el nombre del Solicitante, en segunda el Nº de su peticion, enfin el nombre de el Departam.to a q.e pertenecia el objeto de la instancia.

Con este órn. metodico p.r mui antiguo q.e fuese un negocio, sus docum.tos se ponian à la vista de el Ministro mui pocos minutos despues de haberlos pedido. Bastaba el q.e poco mas, ó menos se conociese el año q.e se trataba.

Entregado el 25 Ab.l 1798 à el Sor de Portillo

p.a v.E. d.r de Saavedra
p.r Andrey Juan de la
Rogue. =

P.D.

La mem.a q.e do entregué
al P. Port.s no comprehendia
la larga nota 3.a ** Al
copiar esta mem.a fue q.e me
vino a la idea aquella espe-
:cie. Tiene 3 objetos: El 1.o
de alejar de los antig.s Gob.nos
de Europa el peligro q.e los
amenaza con el delay rebolu-
:ciones. El 2.o se contrahe á los
medios de fundar un credito
publico incontrastable: enfin el 3.o
se reduce á la necesidad q.e
los Reyes y principes tendran
en lo futuro de tener mas
instr.on q.e la q.e hayan adquirido
los pueblos, y q.e la ciencia
de los Reyes no tiene nada
en si de lo q.e se enseña al
resto de los hombres; todas,
cosas cuio mas completo
conozim.to no puede formar
sino vnos academicos.

El P. de Port.s

en el curso de el mes de
Julio ultimo me pidio mi
dictamen sre. la casa de
amortizacion establecida
F. ced.a de el mes de febrero...
Le respondi q.e era una medida
prud.te y sabia p.a tantear el
sobsteher el credito, y lo mejor
q.e se podia hacer dur.te la
guerra, pr. q.e aun todabia no
era vna casa de amortiza-
=cion, y q.e era mui facil
el demonstrarlo. Desde entonces
=acá he escrito algo
sobre esta materia, q.e antes
me era mui familiar, pr.
todabia no son sino mate-
=riales indigestos, y sin orden.
P.a concluir seme.te trabajo
necesitaria Yo un Español
q.e conociese bien los recursos
de su pais, y q.e tubiese un
entendim.to sabio, prudente
y libre de preocupaciones,
y aun asi solo quisiera ser
vnicam.te su compañero de
trabajo.=

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD de TEOLOGIA
IHS
GRANADA

Mémoire
Sur l'ordre dans les travaux d'Administration.

Ce mémoire est du 25 avril 1798; la note marquée (**), attachée avec de la colle, et, à mes yeux, plus précieuse que le mémoire lui même, est du 26 Décembre suivant. On écrit avec courage, quand on écrit pas dévouement. quand on sauvoit le malade, au medecin qui le laissoit mourir, pour ne lui pas dire qu'il est malade.

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

25 avril 1798.

(Nota: *) ce mémoire m'a été demandé le 20 avril dernier, par Mr Portillo, avec lequel je m'entretenois de cet objet. Je lui observai que, ne connoissant par les bureaux et la distribution du travail, je ne pouvois rien faire qui y fut praticable. Il me répondit: „faites toujours; „nous y trouverons „de l'utile.

Premiere classe de Travaux

Sur l'ordre dans les Travaux d'Administration (*)

L'ordre a deux objets: l'un la perfection du travail; l'autre l'économie du tems, sans rien ôter au travail de la perfection qu'il doit avoir.

Chaque partie d'administration a des objets et des détails différens: par conséquent chaque partie exige un ordre différent; ce qui se pratique dans l'une n'est point applicable dans l'autre. Il faut une grande connoissance des objets et de leurs détails, pour bien déterminer l'ordre qui leur convient. On ne peut donc parler de l'ordre en général que d'une maniere générale. cependant, on le prendra dans son acception la plus étendue, afin de ne rien obmettre de ce qu'il est possible d'en dire généralement.

Le but de toute administration publique est de concourir dans sa partie, le plus qu'il est en son pouvoir, au bonheur public; on y arrive par deux especes de travaux, qui sont différemment exécutés, selon qu'on s'y propose ce but, ou qu'on l'a oublié.

Premiere classe: des améliorations.

Rien n'est parfait dans les gouvernemens humains, et ne peut l'être. Il en résulte que rien n'y est stable par leur nature. Tantôt c'est le tems qui les altere; tantôt c'est le progrès des connoissances qui sollicite des améliorations dans des parties qui étoient bonnes pour des tems où il y avoit plus d'ignorance. Mais, si l'on n'est pas attentif à réparer les parties dans lesquelles le Gouvernement doit être: c'est alors sur tout qu'on voit infailliblement languir, et quelques fois même se dissoudre. cependant, il est dangereux de laisser entreprendre ces travaux à des hommes qui n'y seroient pas véritablement habiles: ils ne sont faits que pour le grand administrateur, et chaque branche d'administration auroit besoin, peut être, que tous les cinquante ans on lui donnât un tel homme. Ce grand administrateur, on entend, non un novateur qui ne sait rien faire s'il ne change tout; mais bien un homme qui n'a que des conceptions sages, jointes à une grande pratique et à une grande connoissance tant du pays que des habitans, afin de ne faire que ceque l'état des choses comporte, et de ne vouloir point

(*)

élever un édifice, pour lequel il verroit les matériaux lui manquer. Sans ces conditions, l'administrateur qui veut réformer, ne réforme rien: il bouleverse. La France a été conduite à une assemblée de notables, et ensuite à une convocation d'états généraux, par des ministres qui croyoient réformer, lors qu'ils bouleversoient.

Cependant, lors qu'un empire a le bonheur de voir à la tête de ses Départemens, les hommes que le ciel a fait naître pour perfectionner le régime du Gouvernement, sans en ébranler les fondemens: un regret semble encore pouvoir être permis, ces hommes succombent sous le poids des détails. le tems leur manque pour mûrir et rédiger eux mêmes les réglemens d'amélioration que les circonstances sollicitent: et ce tems, qu'ils n'ont pas, manque également aux employés que le Gouvernement paye pour faire les travaux de leurs bureaux. Ils y sont écrasés par les mêmes détails; et le travail courant, qui ne peut pas souffrir d'interruption, seroit retardé par ces travaux extraordinaires; si c'étoit à eux qu'ils fussent demandés. or, dans cette situation, il arrive, souvent et ne les entreprend point; les ouvriers lui manquent.

(*). Note.

Ces Travaux n'étoient sans doute, point payés. mais les hommes qu'on en chargeoient, étoient avancés plus promptement dans les carrières qu'ils avoient embrassées.

Il est cependant vrai qu'on trouve les moyens de faire, toutes les fois qu'on le veut fortement. La force de l'homme est dans l'énergie de sa volonté: elle lui donnera cent bras, s'il les lui faut; et, de tous les ministres, dont les noms ne sont prononcés qu'avec respect, il n'en est peut être pas un seul dont l'exemple ne soit la confirmation de cette vérité. ils sont un choix d'hommes aussi instruits qu'exercés, et leur commendent de leur présenter tels et tels projets de réglement, dont ils leur fournissent les textes, et qu'ils se réservent de juger, pour les [illegible] la rédaction qui remplira

époque où, malheureusement, tout démontre que les Rois et les Princes auront besoin d'être plus instruits que ne le seront devenus leurs Peuples. Or, la science des Rois et des Princes, n'est pas de tout ce qu'on enseigne au reste des hommes, toutes choses sans la connoissance desquelles on peut, sur un trône, être grand et étonner l'univers, toutes choses dont la connoissance la plus complette ne peut faire qu'un académicien. Si tu fort m'avoit fait l'instituteur d'un prince, la science que j'aurois voulu lui rendre familière est celle qui infailliblement fait le Grand homme dans le rang le plus élevé, et l'homme estimable dans les conditions les plus basses, quand celui-ci se trouve avoir pas instinct, ce qu'il lui faut de cette science, qu'aujourd'hui personne n'enseigne. or, pour atteindre un tel but, je n'aurois pas cru pouvoir mieux faire que lui mettre en demandes et réponses, dans un extrait infiniment réduit et capable de se loger dans la plus foible mémoire, l'ouvrage que Cicéron, alors un des Rois de la terre plus que les consuls commandoient au monde entier, avoit fait pour l'instruction de son fils: c'est son traité des Devoirs, dans lequel les marchands de latin ne voyent que du latin. c'est dans cet ouvrage que St augustin, chapitre 4, livre 2 de ses confessions, dit avec quelle avidité il avoit pris l'amour de la Vertu; et où un prince à plus forte raison peut puiser une confiance de science de conduire lui et ses peuples. des anciens avoient une opinion, perdue de nos jours, et il y paroit; cette opinion est que des vertus s'enseignent comme la musique, la peinture et tous les arts, par l'étude et la pratique. mon étonnement est que fenelon ou Montausier, tous deux d'une haute capacité, tous deux chargés en chef de l'éducation d'un prince, n'aient point pensé à faire cet extrait. ils auroient voulu que leur élève le sût, mieux encore qu'un docteur de Sorbonne ne possédoit la théologie. Tout a ses règles; et l'on ne fait bien que ce qu'on a appris à faire.

[illegible] d'amour du bien
[illegible]ion, est une autorité
[illegible] mieux que leur
[illegible]t.
[illegible], pas sur le mérite.
[illegible]u de sa patrie; et
[illegible]mme un architecte
[illegible]ies dont il a donné
[illegible]ons et les charpentiers.
[illegible]'il leur étoit arrivé
[illegible]loi. Ils entendoient
[illegible] et cela ne vaut rien.
[illegible]re présenté. Quel est
[illegible]uvez rencontré, je le
[illegible]e tact, est une des
[illegible]. elle l'empêche de
[illegible]partement. on juge
[illegible]ité et la convenance

(*) élève un édifice, pour lequel il verroit les matériaux lui manquer. Sans ces conditions, l'administrateur qui veut réformer, ne réforme rien: il bouleverse. La France a été conduite à une assemblée de notables, et ensuite à une convocation d'états généraux, par des ministres qui croyoient réformer, lors qu'ils bouleversoient.

Cependant, lors qu'un empire a le bonheur de voir à la tête de ses Départemens, les hommes que le ciel a fait naître pour perfectionner le régime du Gouvernement, sans en ébranler les fondemens: un regret semble encore pouvoir être permis, ces hommes succombent sous le poids des détails. le tems leur manque pour mûrir et rédiger eux mêmes les réglemens d'amélioration que les circonstances sollicitent: et ce tems, qu'ils n'ont pas, manque également aux employés que le Gouvernement paye pour faire les travaux de leurs bureaux. Ils y sont écrasés par les mêmes détails; et le travail courant, qui ne peut pas souffrir d'interruption, seroit retardé par ces travaux extraordinaires; si c'étoit à eux qu'ils fussent demandés. or, dans cette situation, il arrive, souvent et ne les entreprend point; les ouvriers lui manquent.

(*). Note.

Ces Travaux n'étoient sans doute, que l'Administrateur voit le besoin des améliorations, point payés. mais, les hommes qu'on en chargeoient, étoient avancés plus promtement dans les carrieres qu'ils avoient embrassées.

Il est cependant vrai qu'on trouve les moyens de faire, toutes les fois qu'on le veut fortement. La force de l'homme est dans l'énergie de sa volonté: elle lui donnera cent bras, s'il les lui faut; et, de tous les ministres, dont les noms ne sont prononcés qu'avec respect, il n'en est peut être pas un seul dont l'exemple ne soit la confirmation de cette vérité. ils sont un choix d'hommes aussi instruits qu'exercés, et leur commendent de leur présenter tels et tels projets de réglement, dont ils leur fournissent les textes, et qu'ils se réservent de juger, pour les rejetter jusqu'à ce qu'ils rencontrent la rédaction qui remplira leur intention. je dis: ils leur commendent. L'amour du bien public, dans le ministre qui en a l'expression, est une autorité qui lui fait trouver dans les hommes, bien mieux que leur obéissance; ils lui apportent leur dévouement.

Or, le ministre habile ne se trompe pas sur le mérite. il choisit des hommes habiles; fait le bonheur de sa patrie et marche à l'immortalité par leurs travaux: comme un architecte laisse pour monumens de sa gloire, des édifices dont il a donné le plan, et pour les quels il a choisi les maçons et les charpentiers. J'ai connu de ces maçons. ils me disoient qu'il leur étoit arrivé de refaire dix à douze fois le même projet de loi. Ils entendoient le ministre leur dire: oui; c'est bien fait; et cela ne vaut rien. Ce n'est pas le jour sous lequel l'objet doit être présenté. Quel est il ce jour? je n'en sais rien: quand vous l'aurez rencontré, je le reconnoitrai. (*) Ce sentiment, qu'on appelle le tact, est une des qualités les plus essentielles d'un ministre. elle l'empêche de rien laisser sortir de médiocre de son Département. on juge la force de l'homme en place, par la solidité et la convenance des motifs de ses actes publics. (*.*).

(Note **)

cette premiere partie auroit pu être regardée comme complette, il y a dix ans. mais, aujourd'hui que les Gouvernemens les plus anciens de l'Europe semblent être menacés d'un bouleversement général, il faudroit ici un chapitre d'une utilité bien supérieure à celui ci, où il n'est parlé que d'une maniere générale des améliorations périodiques dont les Gouvernemens ont besoin. ce chapitre si essentiel seroit sur les moyens de prévenir les révolutions dans les Gouvernemens anciens de l'Europe. mais, il y auroit de la témérité à toucher un tel sujet. c'est l'arche du Seigneur; lors même qu'elle semble tomber, celui qui y met la main, pour la soutenir, tombe mort.

Un autre chapitre, infiniment utile et qui demanderoit une grande étendue de vues, seroit sur les moyens de fonder un crédit public inébranlable secours sans lequel on ne peut jamais faire la guerre; puisque chaque année de guerre coute après deux années de revenu du tems de paix. mais, ce chapitre même, quel homme s'entreprendra? c'est une matiere dans laquelle il y a beaucoup à prévoir, et dans la quelle on n'a rien fait, quand on n'a pas tout prévu.

Un étranger ne doit point entreprendre ces deux chapitres; par deux raisons, la premiere qu'il ne peut pas avoir une connoissance suffisante du pays; la seconde que les misérables jalousies, dont un national ne sait point se défendre, seroient funestes pour lui. Christophe colomb arrêté subit promptement, seroient funestes pour lui. Christophe colomb traîné dans les prisons du pays qu'il avoit servi.

nous sommes arrivés à une

2me classe de Travaux.

2me classe: la conduite mécanique d'un Département

Cette partie est dans l'administration, ce que la manoeuvre d'un vaisseau est dans l'action générale d'une flote. heureuse encore la partie qui a un administrateur bon manoeuvrier. si celuici réforme peu, on a aumoins avec lui l'avantage qu'il ne laisse pas s'introduire de nouveaux abus. mais, il est trop ordinaire de voir à la tête des administrations des hommes qui ne sont pas même de bons manoeuvriers. cette classe de travaux est toute pratique, et pour en parler on est obligé de se mettre devant les yeux, des exemples auxquels on puisse faire les applications.

ainsi, soit supposé un ministre qui reçoit chaque jour de l'année, 60 à 100 mémoires, comme on le voyoit en france depuis 1790, à raison du renversement de tout ce qui avoit existé, et des efforts que la chose publique faisoit pour prendre une assiete. le tems du ministre n'auroit pu suffire, ni pour recevoir ces mémoires lui même ni pour les lire. cependant à cette époque, toutes les administrations étoient jalouses de satisfaire le public par la célérité des expéditions. il avoit fallu une forme de travail qui contentât le public, et laissât au ministre le tems que lui demandoit l'expédition même des affaires. or, on procédoit comme il suit.

1°. Tous les ministres étoient logés par l'Etat, et avoient leurs bureaux dans leurs hotels. c'étoit une grande économie pour l'emploi du tems. le tems est si précieux qu'on doit l'acheter quand on peut l'obtenir à prix d'argent. ces batimens étoient assez spacieux pour que tous les premiers commis et les chefs de bureaux eussent chacun leurs cabinets et pussent travailler dans le recueillement. le secrétaire de confiance et un sous secrétaire avoient de plus leur logement dans ces hotels.

2°. le secrétaire de confiance faisoit tous les soirs l'extrait des mémoires reçus dans la journée, et les écrivoit à la suite les uns des autres sur une ou deux feuilles de tres grand papier. chaque extrait étoit resumé en deux lignes, au plus six. dans que les mémoires contenoient des détails importans et trop longs à extraire, il les soulignoit dans les mémoires, et écrivoit, à la suite de l'extrait, ces mots: voir le mémoire.

3°. en marge des extraits, il écrivoit ce que les bureaux auroient à faire sur chaque mémoire, quand leur objet étoit de nature à suivre la marche ordinaire: si non, il laissoit la marge en blanc pour y écrire, sous la dictée du ministre, la destination qu'il donnoit au mémoire.

4°. le ministre, à son levé, et tandis qu'il s'habilloit, ou qu'il faisoit mille choses indifférentes, se faisoit lire par extrait son courier de la veille, approuvoit ou réformoit les émargements que le secretaire avoit déja faits et dictoit ceux qui restoient à faire.

5°. à mesure qu'un article de l'émargement de l'extrait d'un mémoire étoit exécuté, le commis mettoit à la suite la lettre F, pour indiquer que l'objet étoit rempli.

6°. Dans les 24 heures de la présentation des mémoires, les solliciteurs recevoient l'accusé reception de leurs demandes. c'étoient des lettres imprimées sur les quelles il n'y avoit plus à remplir que les noms des demandeurs, le numéro de l'enregistrement des demandes, leur objet, et le nom du département dont elles ressortissoient. de ministre signoit ces accusés réceptions, en déjeunant ou en

donnant des audiences privées aux personnes auxquelles ils jugeoit à propos d'en accorder, ou en entendant la lecture de l'extrait de son courier. Les Solliciteurs instruits par ce moyen que leurs demandes avoient été mises sous les yeux du ministre et qu'elles étoient à l'examen, n'étoient plus dans le cas de l'importuner lui même pour en être informés. Munis de ces premières réceptions, ils alloient dans les Bureaux vérifier où en étoient leurs demandes. s'ils voyoient qu'elles avoient été négligées, ils en écrivoient leurs plaintes au ministre. on les portoit par extrait sur le courier. Le ministre faisoit mettre en marge: premiere réception, et me dire demain les causes du retard.

2°. chaque extrait de demande étoit transcrit sur un grand registre à colonnes dont la largeur étoit proportionnée à l'étendue des objets qui devoient être inscrits. une premiere colonne étoit pour la date des demandes; la 2e pour le numero d'enregistrement; la 3e pour le nom du demandeur, et l'extrait de sa demande; la 4e pour la transcription de l'émargement; enfin la 5e pour la division par extrait quand l'affaire étoit terminée.

3°. on avoit dans les Bureaux des boëtes de carton, dont la dimension, en longueur et largeur, étoit celle de la plus grande feuille de papier pliée en deux. ces boëtes étoient étiquetées: année 179..; département..... n°.... jusqu'a n°....; dattes.... ces boëtes étoient posées sur des planches de maniere qu'un coup d'oeil suffisoit pour appercevoir le carton sur lequel on avoit à mettre la main.

4°. toutes les pieces d'une même affaire étoient renfermées dans une grande feuille de papier, qu'on appelloit la chemise. elle étoit étiquetée sur le recto du premier feuillet, année, le jour, le mois, département de.. n°.... dattes.. présentée par.. cette chemise rappelloit le carton dans lequel devoient être renfermés le mémoire et les pieces.

10°. enfin, il y avoit dans le Bureau un répertoire Général pour chaque année. il étoit tenu par ordre alphabétique, et contenoit d'abord le nom du demandeur, ensuite le n° de sa demande, enfin le nom du département auquel l'objet de la demande appartenoit.

avec cet ordre, quelque ancienne que fut une affaire, ses pieces étoient mises sous les yeux du ministre, peu de minutes après qu'il les avoit demandées. il suffisoit que l'année en fut à peu près connue.

Remis le 25 avril 1798, à M.r Portillo, pour son Excellence Monsieur de Saavedra, par André Juan de la Roque

Post Scriptum. Le mémoire que j'ai remis à M.r Portillo, ne contenoit point de longue note marquée par **. c'est en retravaillant ce mémoire que l'idée de cette note m'est

venue dans l'esprit. Elle a trois objets : le 1er les moyens d'écarter des anciens Gouvernemens de l'Europe le danger qui les menace, celui des révolutions ; le second objet est les moyens de fonder un édifice public inébranlable ; enfin, le troisième est le besoin que les rois et les Princes auront désormais d'être plus instruits que ne le seront devenus les peuples, et que la Science des rois n'est rien de ce qu'on enseigne au reste des hommes, toutes choses dont la connoissance la plus complette ne peut faire que des académiciens.

M.r Portillo, dans le cours du mois de Juillet dernier, me demandoit ce que je pensois de la caisse d'amortissement, établie par édit du mois de février. — Je lui répondis que c'étoit une mesure sage pour essayer de démontrer le crédit, et ce qu'on pouvoit faire de mieux dans la Guerre, mais que ce n'étoit pas encore une caisse d'amortissement, et que le démontrer étoit infiniment facile. — J'ai depuis écrit quelque chose sur cette matière, qui m'étoit déjà familière. Mais, ce ne sont encore que des matériaux indigestes et sans ordre ; pour achever un tel travail, il me faudroit un Espagnol qui connut bien les ressources de son pays, qui fut un esprit sage et exempt de préventions ; et encore je désirerois ne pas être autre chose que son collaborateur.

FACULTAD de TEOLOGIA · GRANADA